

COMMUNIQUE DE PRESSE



NE MARCHONS PAS SUR...

... LES DROITS DE L'ENFANT !

unicef

propose une exposition photographique
pour célébrer les progrès accomplis
et interpeller sur les défis.

POUR LES 25 ANS
DE LA CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT



Mouans-Sartoux, ville amie des enfants UNICEF, fêtera les **25 ans de la convention internationale des droits de l'enfant le vendredi 21 novembre de 12H45 à 13H45.**

En présence du Maire de Mouans-Sartoux, de Claude FONDECAVE, Président du comité UNICEF 06, du conseil municipal et des enfants de la commune.

Les enfants installeront par **collage sur les trottoirs** et les places de la mairie l'exposition proposée par l'UNICEF « **Ne marchons pas... sur les droits de l'enfant !** »

Les enfants prendront la parole pour célébrer les progrès accomplis depuis la ratification de la convention internationale des droits de l'enfant en 1989, mais aussi pour interpeller les adultes sur les progrès qui restent à réaliser.

Les enfants **présenteront les panneaux qu'ils ont réalisé sur les droits de l'enfant**

Les enfants fêteront l'évènement en réalisant une **flashmob** sur la place de la mairie avant de souffler les bougies et de partager le gâteau d'anniversaire !

[http://www.villeamiedesenfants.fr/content/20-novembre-l'unicef-et-ses-partenaires-mobilisés-pour-le-25ème-anniversaire-de-la-cide?utm_source=basevae&utm_campaign=nl-vae-novembre2014&utm_medium=email](http://www.villeamiedesenfants.fr/content/20-novembre-l-unicef-et-ses-partenaires-mobilises-pour-le-25eme-anniversaire-de-la-cide?utm_source=basevae&utm_campaign=nl-vae-novembre2014&utm_medium=email)

Dans le cadre de cet anniversaire des 25 ans de la CIDE, **le conseil de ville des enfants**, fêtera le **samedi 22 novembre ses 10 ans d'existence** en présence de **Jean-Claude MARI, représentant territorial du défenseur des droits.**

Contact : Gilles PEROLE, Maire Adjoint de Mouans-Sartoux, Délégué à l'enfance et à l'éducation,
gilles.perole@mouans-sartoux.net , 06 32 60 15 05